





#### COMMUNIQUE DE PRESSE

### VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LANCE UN NOUVEL APPEL A PROJETS POUR RECONVERTIR 7 SITES ECLUSIERS

Toulouse, le 6 mars 2024 – Afin de développer de nouvelles activités aux abords du canal des Deux Mers et de proposer de nouveaux services aux usagers et riverains du canal, Voies navigables de France lance un nouvel appel à projet pour l'occupation de maisons éclusières ou de bâtiments du domaine public fluvial.

Les porteurs de projets ont jusqu'au <u>15 avril 2024</u> pour candidater via le site internet dédié <u>domaine-public-fluvial.vnf.fr.</u>

#### 3 thématiques pour une stratégie de reconversion immobilière ambitieuse

Afin d'offrir une meilleure répartition des services sur le linéaire du Canal des Deux Mers, Voies navigables de France lance cet hiver une nouvelle vague d'appels à projets adressés à tous types de porteurs de projets (entités publiques ou structures privées) concernant une dizaine de bâtis et de sites éclusiers sur les thématiques suivantes :

#### **Itinérance sur le Canal - =** slow tourisme/tourisme rural/tourisme sportif

Il s'agit de favoriser des programmes mixtes permettant de se loger, se restaurer, se reposer, réparer, proposer des services de premières nécessités.

#### L'art de vivre sur le canal = tourisme patrimonial et culturel

Il s'agit de proposer des parcours « découverte » du territoire, des savoir-faire (artisanat) du terroir, de la gastronomie, de l'œnologie ...

#### Le canal mis en scène = tourisme de partage

Il s'agit de développer l'offre culturelle, artistique et évènementielle avec des lieux culturels « étapes » emblématiques, des parcours animés et ludiques et des lieux de rencontre et de partage.

Pour retrouver l'ensemble des appels à projets ou candidater, rendez-vous sur le site :

## domaine-public-fluvial.vnf.fr

7 sites sont proposés dans le présent appel à projet :

La maison du site éclusier de Noubelins et les anciennes écuries (ME 31) à Lamagistère (Tarn-et-Garonne)

La maison du site éclusier de Braguel (ME28) à Pommevic (Tarn-et-Garonne)

La maison du site éclusier de Descente en Tarn à Moissac (Tarn-et-Garonne)

La maison du site éclusier de Saint-Martin (ME 17) à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)

La maison du site éclusier de Pellaborie (ME13) à Montech (Tarn-et-Garonne)

La maison du site éclusier de Laval à Gardouch (Haute-Garonne)

La maison du site éclusier de La Peyruque à Saint-Martin-Lalande (Aude)

#### Retour sur les appels à projet 2023

A l'issue de la précédente vague d'appels à projets, plusieurs candidatures ont été retenues en 2023. Voici trois exemples mis en œuvre :

- Un projet multi-activités proposant un gîte d'étape, une buvette/guinguette, un service de location de canoé-kayak pour les itinérants cyclotouristes, à la maison du site éclusier des Gravières à Meilhan-sur-Garonne (Lot-et-Garonne);
- Un projet multi-activités composé d'une activité de petite restauration, d'un café-librairie-souvenirs, ainsi que de gîtes et logements atypiques, à la maison du site éclusier de Foucaud à Carcassonne (Aude);
- Un projet de guinguette à la maison 11 du site éclusier à Montech (Tarn-et-Garonne).



© VNF – site éclusier des Gravières







© VNF - site éclusier de Montech

# À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.



**Contact presse** 

Voies navigables de France Sud-Ouest Astrid Le Vern 07 63 73 80 90 astrid.levern@vnf.fr